

DECLARATION PREALABLE du SNUipp FSU28 CAPD du 06 mars 2020

Nous voici aujourd'hui réunit en CAPD, c'est devenu chose exceptionnelle.

Désormais ce sera sans représentants des personnels !

Adoptée durant l'été 2019, la loi de transformation de la Fonction Publique a été évoquée le 5 novembre en CT ministériel. Donc, à partir de 2020, la gestion des personnels (déroulement de carrière, mutations, formation....) sera entièrement dévolue à l'administration.

Les CAPD disparaissant, les représentants des personnels ne recevront plus de documents préparatoires et ne seront plus consultés dans ces instances. Les personnels seront informés directement des décisions les concernant et pourront, en cas de désaccord, saisir le tribunal administratif.

A cette seule étape, ils pourront être accompagnés par les représentants des personnels.

C'est la fin d'une époque où le paritarisme fonctionnait et où tous les personnels étaient en droit d'attendre d'être tous représentés et défendus avec la même équité et en toute transparence.

Cette priorité, Nous, représentants des personnels du SNUipp l'avons toujours portée haut et fort. Tout d'abord parce que c'est, la Profession, qui, par ses votes nous a confié cette tâche. Ensuite parce que nous savons que sans « Equité et Transparence », s'installe un malaise dans la profession, un fossé entre le terrain et l'administration.

Les résultats du mouvement inter départemental qui viennent de tomber de façon individuel par texto et par mail en sont le premier exemple : éléments incomplets (le seul barème des "mutations" et non des « permutations » visible sur le site ministériel n'a aucune utilité pour les collègues et ne leur permet pas de situer leur barème dans une perspective de mobilité ultérieure), isolement des collègues qui renforce l'impression d'opacité et d'injustice du système. En particulier dans un département comme le nôtre !

Face à ces situations nous appelons tous les collègues non satisfaits à instruire un recours et à demander l'assistance du SNUipp-FSU dans cette démarche.

Que de cynisme et de mépris de la part de ce gouvernement qui ne peut ignorer le malaise et la souffrance de notre profession mais qui dans un même temps renforce son isolement.

**REPENSER
L'ÉCOLE AVEC
CELLES ET
CEUX QUI
LA FONT AU
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?**



SNUipp FSU 28
21 rue des Gdes P Couvertes
CHARTRES

snu28@snuipp.fr

A l'ordre du jour : congé formation, LA Dir 2 classes et plus, promotions et recours PPCR ...

Comme un condensé des besoins exprimés par la profession :

- besoin en formation pour nous permettre d'exercer notre métier d'enseignants concepteurs à la hauteur des enjeux du système éducatif,
- besoin de temps et de moyens pour la direction et le fonctionnement de l'école,
- besoin de reconnaissance qui passe évidemment pour partie par une réelle revalorisation. Car si PPCR a permis des avancées, le sujet de la revalorisation du métier enseignant est plus que jamais d'actualité et doit être déconnecté du dossier des retraites. Ce métier ne s'exerce pas au mérite. Il mérite tout au contraire une véritable reconnaissance financière pour en améliorer ses conditions d'exercice et d'attractivité et ce sans aucune contrepartie supplémentaire. Il reste encore bien du chemin à faire. Le ministère doit l'entendre.

Nous ne pouvons finir cette déclaration préalable sans évoquer la question des retraites.

Là aussi le gouvernement a décidé de faire sans, en employant le 49-3 pour faire passer son projet fortement rejeté par la population et tout particulièrement par les enseignants qui feront partie des grands perdants.

La rupture du pacte républicain mise en œuvre par ce gouvernement est et sera lourde de conséquence pour l'École, il est plus que temps de réagir pour préserver et améliorer l'école de la République.

**REPENSER
L'ÉCOLE AVEC
CELLES ET
CEUX QUI
LA FONT AU
QUOTIDIEN.**

**C'EST BEAUCOUP
DEMANDER ?**



SNUipp FSU 28
21 rue des Gdes P Couvertes
CHARTRES

snu28@snuipp.fr